

BRICOLAGE

L'UTL propose des séances d'initiation au bricolage dans les domaines suivants : plomberie, maçonnerie, électricité, peinture et papiers peints, petite menuiserie.

L'objectif de ces séances n'est pas de mener à la qualification, mais de vaincre les inhibitions devant les gestes élémentaires et la mise en œuvre des outils électroportatifs. Vous pouvez exposer vos problèmes domestiques : (fuites d'eau, branchements électriques, peintures, petite maçonnerie, va et vient etc.). Ils seront traités par les enseignants.

Ces séances, d'une durée de 4h, menées par des enseignants titulaires, se dérouleront au Lycée des apprentis du bâtiment, Gaudier Brzeska, à Saint de Jean de Braye.

Elles auront lieu le **mercredi après-midi**, de 13h30 à 17h30, après les vacances de la Toussaint.

Le coût est de 10 € par heure, soit **40 € par séance**. Il peut paraître élevé par rapport aux tarifs normaux de l'UTL, mais il conduit à un retour sur un investissement important.

Pour déposer votre candidature, il convient d'adresser à l'UTL, le tableau ci-dessous, renseigné suivant vos souhaits, accompagné, à titre d'acompte, d'un chèque représentant 25% du montant total du coût des séances.

Bien entendu, ce chèque ne vous sera retourné que s'il y a impossibilité d'organisation de notre part.

Le solde vous sera demandé dès la communication de la programmation de vos séances.

✂ -----

Coupon réponse : BRICOLAGE
A retourner à l'U.T.L. - BP 6749- 45067 Orléans cedex 2

Nombre de séances choisi					
Domaines	1	2	3	4	Total
Plomberie					
Maçonnerie					
Electricité					
Peinture					
Papiers peints					
Menuiserie					
TOTAL					
			Coût unitaire (€)		40 €
			Coût total (€)		
			Acompte (25 %)		

Un objectif de la session est aussi de vous aider à résoudre vos problèmes domestiques, qu'il s'agisse du remplacement d'une chasse d'eau ou d'un scellement particulier. Aussi, afin de permettre à l'enseignant de préparer son cours et d'éviter une perte de temps, il vous appartient de consigner ci-dessous les questions que vous souhaitez voir traitées en priorité et de façon pratique.

Pour des informations complémentaires, appeler Yves GORIN au 02 38 46 43 12